

# APPEL À PROJETS CITÉ ÉDUCATIVE DE DZOUMOGNÉ

2022 - 2023

Cet appel à projets concerne toute demande de subvention pour l'année scolaire 2022/2023, au titre de la **Cité éducative**.

Toute demande de subvention entrant dans ce cadre se fera obligatoirement sous **format dématérialisé** et devra être déposée **au plus tard le :**

**22 mai 2022 à minuit**

à l'adresse courriel suivante :

[citeeducative@mairie-bandraboua.fr](mailto:citeeducative@mairie-bandraboua.fr)



# PREAMBULE

Le label d'excellence « Cité éducative » a été lancé le 13 février 2019 par les Ministres de la Ville et de l'Éducation nationale.

Une Cité éducative est une démarche qui vise à favoriser la réussite scolaire et professionnelle des jeunes âgés de 0 à 25 ans. Elle s'adresse aux jeunes, mais aussi aux parents, aux enseignants, aux éducateurs, etc. Elle vise à intensifier les prises en charges éducatives, des enfants et des jeunes avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Outre la réussite des jeunes, qui constitue l'enjeu principal du projet, il s'agit aussi d'impulser une dynamique collaborative entre les acteurs institutionnels, on parle de « grande alliance » des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, du département/région, associations, habitants, CAF, etc. Cela se traduit dans l'organisation elle-même d'une cité éducative, et plus particulièrement au moyen d'un pilotage partagé entre les acteurs.

De cette coopération, doit naître un projet de territoire qui s'appuie sur une stratégie ambitieuse et se décline via des actions renforcées autour des **trois grands objectifs** suivants :

## **Conforter** le rôle de l'école

Structurer les réseaux éducatifs; assurer une prise en charge précoce; développer l'innovation pédagogique; renforcer l'attractivité des établissements...

## **Promouvoir** la continuité éducative

Implication des parents; prises en charge éducatives prolongées et coordonnées; prévention santé; lutte contre le décrochage scolaire; développement de la citoyenneté...

## **Ouvrir** le champ des possibles

Insertion professionnelle en entreprises; mobilité; ouverture culturelle; accès au numérique; lutte contre les discriminations...

L'ambition de la démarche des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin.

En septembre 2021, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Ministre de la Ville, ont labellisé la « Cité éducative » de **Dzoumogné**.

## Equipe de pilotage de la cité éducative Dzoumogné

L'équipe de pilotage de la Cité Éducative de Dzoumogné, composée du Rectorat de l'Académie de Mayotte – chef de file : Collège Bakari KUSU, de la Préfecture de Mayotte et de la Ville de Bandraboua, lance un appel à projets pour l'année 2022/2023 et dans la perspective d'un démarrage des actions dès Juillet 2022.

# Etablissements scolaires de la cité éducative de Dzoumogné

La cité éducative de Dzoumogné comporte 5 établissements scolaires et un établissement public associé :

- Un Collège « BAKARI KUSU »
- Un Lycée Professionnel des métiers du Bâtiment
- Une école maternelle « Boina DJOUMOI »
- Deux écoles élémentaires : « Echat MOIRABOU » et « Oussené MOGNE »
- L'Unité de Formation des Apprentis (antenne du GRETA-CFA, situé au LPO de Kawéni)

## Axes stratégiques la cité éducative de Dzoumogné

### 1. CONFORTER LE ROLE DE L'ECOLE

Créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires

#### Renforcer les liens entre le 1er et le 2nd degré

- Organiser des formations professionnelles communes, des échanges de pratiques, des actions pédagogiques communes en cycle 3

#### Agir en faveur de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

- Favoriser la maîtrise de la langue Poursuite et développement de l'éducation au numérique et à la robotique
- Développer des actions pour initier les familles aux outils numériques

#### Favoriser l'ambition scolaire

- Développer la cordée de la réussite dès la 4e et renforcer son prolongement au lycée

#### Favoriser l'implication des parents

- Encourager la coopération avec les parents
- Améliorer les compétences des parents à l'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire)
- Favoriser les relations école-parents afin de mieux suivre la scolarité de leur enfant et s'inscrire dans une perspective de coéducation
- Entretenir un pont entre l'école et le foyer.
- Faciliter la relation parents-enfants

## Développer la citoyenneté

- Développer des actions éducatives et citoyennes
- Mettre en place des partenariats pour des actions éducatives et citoyennes autour de l'environnement dans le cadre du projet de labellisation E3D.

## 2. PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ EDUCATIVE

Permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte

### Accompagner à la construction du parcours de formation

- Informer sur les parcours,
- Accompagner les élèves grâce au tutorat
- Mobiliser les parents autour d'événements valorisants les parcours de formation des jeunes (expositions dans les établissements scolaires et autres structures, spectacles, vernissages)

### Sensibiliser, prévenir et accompagner sur le volet santé et médico-social

- Suivre et prendre en charge des jeunes repérés par les professionnels (liens renforcés entre établissements d'enseignement et structures d'accueil et de soins) à la santé bucco-dentaire
- Sensibiliser aux risques des grossesses précoces
- Mettre en place le dispositif « petit déjeuner à l'école »
- Dépister le plus grand nombre d'enfants, améliorer l'état de santé bucco-dentaire, sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire (méthode de brossage, alimentation moins sucrée)
- Mettre en place un programme d'éducation et de prévention dès la 6e avec des professionnels et en lien avec les parents
- Répondre à un besoin élémentaire des élèves

### Développer l'accès à la culture, aux arts et au sport

- Tournée du bibliobus avec des animations (lectures publiques, théâtre, café littéraire, rencontre d'auteurs, bourse aux livres) pour élargir son audience. Mise en œuvre du projet de labellisation EAC, autour des acteurs locaux existants : oralité traditionnelle, contes modernes, arts plastiques, Street art, musiques traditionnelles et contemporaines, contes modernes, arts plastiques (Hip-Hop Evolution)
- Promouvoir le sport scolaire auprès des jeunes et notamment, des jeunes filles
- Mettre en place une aide sociale dédiée aux élèves pour s'inscrire aux activités proposées (licences UNSS)

## 3. OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Aider les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés pour leur réussite. Travailler les partenariats afin de multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur

## **Accompagner chaque jeune dans son projet professionnel**

- Initier des rencontres professionnelles
- Valoriser la réussite, les parcours de réussite de personnes originaires du quartier à travers des témoignages de leurs parcours.

## **Permettre l'accès à l'information et aux formations**

- Organiser des rencontres entre les professionnels et les élèves à travers des partenariats avec des entreprises locales et les acteurs des territoires (chambre des métiers, DAAF, organismes de formations)

## **Développer la mobilité et les rencontres**

- Organiser des voyages linguistiques dans les pays de la zone océan indien (Exemple : Iles Maurice, Tanzanie, Zanzibar, Seychelles, Madagascar, Inde, Japon, Australie, ...)

# **Critères d'éligibilité et de sélection des projets**

## **Public cible**

L'action proposée doit avoir comme bénéficiaires les enfants et les jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire à **Dzoumogné**

## **A qui est destiné cet appel à projet**

Cet appel à projets s'adresse aux :

- Associations loi 1901 ;
- Établissements publics ;
- Organismes à but non-lucratif ;
- Etablissements scolaires implantés à Dzoumogné, de la maternelle à la terminale, publics ou privés

## **Axes du programme de la cité éducative**

Le projet doit contribuer à structurer la communauté éducative locale et s'inscrire dans l'un des axes de la Cité Éducative de Dzoumogné :

- 1. Conforter le rôle de l'école
- 2. Promouvoir la continuité pédagogique
- 3. Ouvrir le champ des possibles

## **Critères de sélection**

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

- Le lien entre l'action proposée et les besoins du territoire ;
- L'existence ou non de financement dans le droit commun ;
- Le caractère innovant de l'action et de ses modes de mobilisations du public cible ;
- La tranche d'âge visée ;

- La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants. La recherche de cofinancements est vivement encouragée.
- La qualité des relations partenariales induites par et pour le projet.
- L'implication des enfants et des parents dans le montage du projet.
- Le respect des valeurs de la République, en faveur de la laïcité, de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les stéréotypes de genre.
- La faisabilité technique et financière du projet.
- La conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées, intégralité des documents fournis

La commission se réunira le **27 mai 2022** pour instruire collectivement les projets et rendre leurs avis. Ainsi, pour les projets retenus, les porteurs seront invités à saisir leurs actions sur la plateforme dauphin dès Juillet 2022.

## Evaluation bilan

Les porteurs de projet ayant bénéficié de subventions dans le cadre de la cité éducative 2021/2022 devront accompagner leurs demandes de subventions d'un bilan intermédiaire

## Procédure de dépôts de la demande de subvention

Toutes les demandes de subventions et le cas échéant, le bilan intermédiaire devront être renseignés sous la forme d'un Cerfa et transmis de façon numérique à l'adresse mail suivante :

[citeeducative@mairie-bandraboua.fr](mailto:citeeducative@mairie-bandraboua.fr)

Tout cerfa non transmis ou incomplet ne sera pas instruit


## Calendrier

La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au **22 Mai 2022 à minuit**

## Contact pour tous renseignements complémentaires

### HAMADA Archimed

Chef de projet, cité éducative Dzoumogné

 +262 639 07 90 01

 archimed.hamada@mairie-bandraboua.fr

 Foyer des jeunes de Bandraboua, 97650 BANDRABOUA